

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Sud Rhône-Alpes**

**REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2016_114**

L'an deux mille seize, le six octobre , à 18 h 30, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à CHABEUIL, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 30/09/2016

Nombre de conseillers : - en exercice : 110 - présents : 91 - votants : 106

OBJET : BUDGET GÉNÉRAL 2016 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

PRESENTS :

ROMAIN Michel, MILHAN Marie-Odile, PRELON Patrick, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, FRECENON Béatrice, NIESON Nathalie, RASCLARD Hervé, ROLLAND Christian, COLLIGNON Bernard, GUILLON Eliane, MENOZZI Gaëtan, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, COMBE Claude, PERTUSA Pascal, VIDANA Lysiane, COMTE Jean-François, BUIS Pierre, JAUBERT Agnès, FUHRER Gérard, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, LAGUT Martine, PERNOT Yves, SAILLANT Bernard, BORDAZ Christian, BOURNE Claude, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, ROBERT Isabelle, MEURILLON Jean, GUILHERMET Manuel, CAUMES François, PELAT Bernard, CHOVIN Claude, PEYRARD Marylène, BONHOMME Anne-Marie, BIGNON Daniel, BRET René, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BANDE Pascal, CARDI Jean-Pierre, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, GROUSSON Daniel, TRAPIER Pierre, PASSUELLO Gilles, ARNAUD Edwige, BOSSAN PICAUD Marie-Josèphe, COLLOREDO BERTRAND Magda, DERLY Bruno, DONGER Denis, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, PIENEK Pierre, ROBERT David, THORAVAL Marie-Hélène, TROUILLER Luc, DEROUX Gérard, DUC Bernard, BARRY Francis, CHASSOULIER Dominique, QUET Dominique, VASSALO Nadine, BARTHELON Bernard, LUNEL Gérard, AGRAIN Françoise, LABRIET Gérard, BRUSCHINI Jean-Jacques, BELLON Hélène, BOUCHET Gérard, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DA COSTA FERNANDES Flore, DARAGON Nicolas, DIRATZONIAN-DAUMAS Franck, JUNG Anne, KOULAKSEZIAN-ROMY Annie, LEONARD Pascale, MAURIN Denis, MONNET Laurent, NAKIB-COLOMB Zabida, PAULET Cécile, PONSARD-CHAREYRE Michel, POUTOT Renaud, PUGEAT Véronique, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VEYRET Pierre-Jean

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Madame GENTIAL Dominique a donné pouvoir à monsieur COLLIGNON Bernard
Monsieur KELAGOPIAN Jean-Benoît a donné pouvoir à monsieur MENOZZI Gaëtan
Madame HELMER Nathalie a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Madame CHAZAL Françoise a donné pouvoir à monsieur PERNOT Yves
Monsieur VASSY Jean-Louis a donné pouvoir à monsieur BRET René
Monsieur VALLON Bernard a donné pouvoir à madame BONHOMME Anne-Marie
Monsieur BRUNET Bernard a donné pouvoir à monsieur MEURILLON Jean
Madame DELON Cléo a donné pouvoir à madame FRECENON Béatrice
Madame BROSSE-TCHEKEMIAN Nathalie a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Monsieur BONNEMAYRE Jacques a donné pouvoir à monsieur PONSARD-CHAREYRE Michel
Madame CHALAL Nancy a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Madame MOUNIER Françoise a donné pouvoir à madame PAULET Cécile
Monsieur ROYANNEZ Patrick a donné pouvoir à monsieur BOUCHET Gérard
Monsieur RYCKELYNCK Jean-Baptiste a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Madame THIBAUT Anne-Laure a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel

La décision modificative est équilibrée en section de **fonctionnement** à hauteur de 644 298 €.

Les principales nouvelles dépenses de fonctionnement sont :

- Au Chapitre 011 : + 337 K€. Cet ajout au titre des charges à caractère général correspond à moins de 2 % des crédits. Ces ajustements regroupent les charges constatées par la CLETC au titre des ajustements sur les compétences culturelles (charges du Lux), petite enfance (loyer des bâtiments pour lesquels les communes perçoivent un loyer) et informatisation des écoles (mise en œuvre des opérations de maintenance sur tout le territoire). En outre, les crédits pour l'initiation à la pratique de la natation ont été majorés de sorte à mettre en œuvre la politique décidée à compter de la rentrée de septembre 2016.
- Au chapitre 65 : + 211 K€. Ces augmentations proviennent d'une légère sous-estimation des contributions syndicales à verser en 2017 ainsi que de la nécessité de recalculer les contingents à verser.
- Au chapitre 014 : + 95 K€. Cette progression est due de l'évolution du reversement de la Taxe de séjour à hauteur de 178 K€ et à un réajustement en raison la Clect suite au transfert de compétence pour -83 K€.

Ces dépenses sont équilibrées principalement par une réévaluation des contributions fiscales au chapitre 74(- 145K€) et au chapitre 73 à hauteur de 900 K€ y compris la part d'évolution du reversement de la taxe de séjour pour 179K€.

La décision modificative est équilibrée en section **d'investissement** à hauteur de - 2 391 045 €.

Les principales évolutions des dépenses d'investissement sont :

- L'augmentation à hauteur de 870 K€ au chapitre 204 afin principalement d'avoir les crédits suffisant pour faire face aux demandes de versement de fonds de concours,
- Une diminution des crédits ouverts au chapitre 23 à hauteur de - 1.8 M€ et au chapitre 21 à hauteur de - 1.5 M€. Il s'agit d'une première série d'ajustement des crédits de paiement au regard de l'avancement des opérations de travaux.

La section d'investissement est équilibrée par :

- Un réajustement au chapitre 10 à hauteur de 400 K€ en raison de l'encaissement du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée,
- La diminution des crédits d'emprunts inscrits du fait de la diminution globale du besoin de financement pour près de 2.7 M€. Le montant d'emprunt prévisionnel est de ce fait ramené à moins de 14 M€ sur l'exercice étant entendu qu'il est peu probable que la Communauté doive mobiliser de tels montants sur cet exercice.

		Dépenses	Recettes
011 - Charges à caractère général	6042 - Achat presta° service sauf ter..	-9 406,00	
	60612 - Energie-électricité	-13 303,00	
	60621 - Combustibles	-3 500,00	
	60623 - Alimentation	95 542,00	
	60628 - Autres fournitures non stockées	-500,00	
	60631 - Fournitures d'entretien	3 800,00	
	60632 - F. de petit équipement	10 852,00	
	60636 - Vêtements de travail	2 300,00	
	6064 - Fournitures administratives	4 900,00	
	6065 - Livres,disques,cassettes	-200,00	
	6068 - Autres matières & fournitures	3 450,00	
	611 - Contrats prestations services	8 750,00	
	6132 - Locations immobilières	-8 000,00	
	615221 - Bâtiments publics	-6 500,00	
	61558 - Entretien autres biens mobiliers	30 919,00	
	6156 - Maintenance	14 977,00	
	617 - Etudes et recherches	10 000,00	

	6184 - Versements à des organ.form.	-68 000,00	
	6185 - Frais de colloques,séminaires	10 000,00	
	6188 - Autres frais divers	-13 000,00	
	6226 - Honoraires	25 460,00	
	6228 - Divers	-2 550,00	
	6232 - Fêtes et cérémonies	500,00	
	6236 - Catalogues et imprimés	-3 250,00	
	6247 - Transp.collectifs	42 000,00	
	6256 - Missions	20 000,00	
	6257 - Réceptions	1 250,00	
	6262 - Frais de télécommunication	14 000,00	
	6281 - Concours divers (cotisations)	-20 850,00	
	6283 - Frais de nettoyage des locaux	-24 010,00	
	62875 - Remb aux cnes membres GFP	147 852,00	
	62878 - Remb. autres organismes	15 000,00	
	6288 - Autres services extérieurs	49 050,00	
014 - Atténuations de produits	739118 - Autres reversements de fiscalité	178 000,00	
	73921 - Attributions de compensation	-82 725,00	
65 - Autres charges de gestion courante	6531 - Indemnités élus	50 000,00	
	65548 - Autres contributions	70 490,00	
	6574 - Subv. fonct. person. droit privé	91 000,00	
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	70631 - Redevance à caractère sportif		3 300,00
	70872 - Remb par budgets annexes		-121 025,00
73 - Impôts et taxes	73111 - Taxes foncières et d'habitation		373 309,00
	73112 - C.V.A.E.		332 000,00
	73113 - Taxe sur Surfaces Commerciales		23 340,00
	73114 - Imposit° Forfait. Entp. Réseau		789,00
	7362 - Taxe de séjour		178 000,00
74 - Dotations et participations	74124 - Dot de base groupement communes		-83 088,00
	74126 - Dot. Compensation Groupement		185 842,00
	74758 - Particip des autres groupements		15 000,00
	7478 - Autres organismes		166 392,00
	748314 - Dotat° unique compensat° TP		9 831,00
	74833 - Etat - Compensat° CET (CVAE CFE)		21 485,00
	74834 - Etat/compens.taxe fonc.		1 323,00
	74835 - Comp. exonération taxe d'hab.		-462 200,00
Section de Fonctionnement		644 298,00	644 298,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	10222 - FCTVA		400 000,00
	1311 - Etat et établisst. nationaux		13 650,00
13 - Subventions d'investissement	1312 - Régions		13 591,00
	1318 - Autres		13 180,00
	1321 - Etat & établ.nationaux		-150 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	1641 - Emprunts en euros		-2 683 296,00
	165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 830,00	1 830,00

204 - Subventions d'équipement versées	2041411 - Cne GFP : Biens mobiliers	15 000,00	
	2041413 - Cne GFP : Projet infrastructure	500 000,00	
	2041511 - GFP rat : Biens mobiliers	-116 000,00	
	2041642 - IC : Bâtiments et installations	860 000,00	
	204182 - Autres : Bâtiments et instal.	147 243,00	
	20422 - Privé : Bâtiments et instal.	-35 969,00	
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	89 082,00	
	2051 - Concessions, droits similaires	36 000,00	
21 - Immobilisations corporelles	2115 - Terrains bâtis	-530 000,00	
	21318 - Autres bâtiments publics	2 000,00	
	21538 - Autres réseaux	150 000,00	
	21735 - Construct° installat° générales	-239 519,00	
	21738 - Autres constructions	100 000,00	
	21752 - Installation de voirie	-500 000,00	
	217538 - Autres réseaux	-1 300 000,00	
	21758 - Autres installations, matériels	-10 000,00	
	2182 - Matériel de transport	-10 000,00	
	2183 - Matériel de bureau et info.	330 000,00	
	2188 - Autres immo corporelles	8 000,00	
23 - Immobilisations en cours	2313 - Immos en cours-constructions	-1 088 712,00	
	2314 - Construct° sol d'autrui	-800 000,00	
Section d'Investissement		-2 391 045,00	-2 391 045,00

Le Conseil communautaire à :

- Contre : 0 voix
- Abstention : 3 voix
- Pour : 103 voix

DECIDE :

- **d'adopter** la décision modificative n°1 du budget principal 2016 tel que présentée ci-dessus :
 - au titre du fonctionnement : 644 298.00 €,
 - au titre de l'investissement : - 2 391 045.00 €,
- **d'autoriser et de mandater** le Président ou son représentant, monsieur Christian GAUTHIER, Vice-président, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme
 Fait à Valence, le 12 octobre 2016
 Le Président,
 Par délégation,
 Emmanuelle CHAMBARD
 Directrice Générale Adjointe

Valence Romans Sud Rhône Alpes
 Roussillon - Avenue de la gare
 BP 10308

26958 VALENCE cedex 09

Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.